

<b>COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2019</b>
--

Le trois juin deux mil dix-neuf, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Franois en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Claude PREIONI, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames GILLET Françoise, DELESSARD Martine, LECLERC Bénédicte, DUBOIS Cécile, BORRINI Catherine, RENAULT Béatrice  
Messieurs PREIONI Claude, BOURGEOIS Emile, BAULIEU Jean-Louis, MOUTON Patrice, MEYER Nicolas, COUDRY Sébastien, SOUDY Aymeric

**Absents excusés :**

Madame SIMON BOUVRET Geneviève (donne pouvoir à Madame Françoise GILLET)  
Madame MILOUDI Sonia (donne pouvoir à Madame Martine DELESSARD)  
Monsieur CLEMENT Boris (donne pouvoir à Monsieur Patrice MOUTON)

**Absents:**

Mesdames PRALON Marine, GOODWIN HILLIER Françoise, Monsieur GUYOT Pascal,

**Nombre de conseillers :**

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13  
Nombre de Conseillers Municipaux ayant donné pouvoir : 3  
Nombre de Conseillers Municipaux votant : 16  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

**Secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire choisi parmi les membres du Conseil Municipal. Madame Cécile DUBOIS, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Date de convocation :** 29 mai 2019

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 mai 2019
- 3) Délégation de signature depuis la dernière séance du Conseil Municipal
- 4) Tarification cantine scolaire
- 5) Tarification cantine scolaire pour P.A.I.
- 6) Location local commercial – 28 Grande Rue
- 7) Achat parcelle AA411 – Rue de Bassand

Divers :

- . Rapports des Commissions
- . D.I.A
- . Questions diverses

## **1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

### **Délibération du Conseil Municipal 2019/051**

Vu l'article L 121-14 du Code des Communes,  
Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités,  
Il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Cécile DUBOIS comme secrétaire de séance, celle-ci ayant accepté.

## **2/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019**

### **Délibération du Conseil Municipal 2019/052**

La séance ouverte,

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 6 mai 2019 est soumis à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Les Conseillers Municipaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Aucune observation n'ayant été faite,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de leur dernière séance en date du 6 mai 2019.

## **3/ DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Délibération du Conseil Municipal 2019/053**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- LEGALDOC

Fourniture d'enveloppes pour envoi des cartes électorales : 137,40 € T.T.C.

- CDEI

Aménagement d'un espace vert devant l'école élémentaire : 944,58 € T.T.C.

- SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQUAGE

Marquage stationnement – chemin de Chaney : 994,20 € T.T.C.

- ENGIE AXIMA

Remplacement de l'échangeur de la chaudière : 1 038,92 € T.T.C.

- GARAGE RENAULT FRANOIS

Réparation du Trafic suite à contrôle technique : 1 990,18 € T.T.C.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

#### **4/ TARIFICATION CANTINE SCOLAIRE**

##### **Délibération du Conseil Municipal 2019/054**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de la cantine scolaire a été approuvé par la délibération n° 2018/075 du 18 juin 2018 pour l'année scolaire 2018/2019. Le prix du repas était fixé à 4,50€.

Monsieur PREIONI rappelle que la restauration scolaire est basée sur un tarif unique par repas et que les tarifs sont inchangés depuis le mois de septembre 2015.

Compte tenu de l'évolution des prix du prestataire et des charges de la ville concernant ce service, il convient d'actualiser ce tarif pour la prochaine rentrée scolaire.

Monsieur le Maire propose d'appliquer le tarif de 4,55€ le repas pour l'année scolaire 2019/2020, ce qui représente une augmentation de 1%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- donne son accord à la proposition ci-dessus et adopte le nouveau tarif de la cantine scolaire qui fixe le prix du repas à 4,55€
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

#### **5/TARIFICATION CANTINE SCOLAIRE POUR P.A.I.**

##### **Délibération du Conseil Municipal 2019/055**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de la cantine scolaire pour les P.A.I (Projets d'Accueil Individualisé) sans repas a été approuvé par la délibération n° 2018/076 du 18 juin 2018 pour l'année scolaire 2018/2019. Le prix est de 2,80 € par présence.

Monsieur le Maire propose de maintenir le tarif de 2,80€ pour les P.A.I. sans repas pour l'année scolaire 2019/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- donne son accord à la proposition ci-dessus et maintient le tarif pour les P.A.I. à 2,80 €
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

#### **6/LOCATION LOCAL COMMERCIAL 28 GRANDE RUE**

##### **Délibération du Conseil Municipal 2019/056**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'attribution du local commercial sis 28 Grande Rue, local situé au-dessus du salon de coiffure «L'EPICENTRE » de FRANOIS ;

En effet, suite à une visite de ce local, Monsieur Steeven MENES gérant de la société SASU MCD25 est intéressé pour le louer.

Il est donc proposé de louer ce local à compter du 15 juin 2019.

Le montant de la location initiale est de 300.00 € mensuel. Le prix du loyer sera révisé conformément à la loi, tous les ans en fonction de la variation d'indice du coût de la construction publiée par l'I.N.S.E.E et prenant pour base le dernier indice publié. La première révision aura lieu le 1er juillet 2020. Un bail sera établi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de louer le local commercial à Monsieur Steeven MENES, représentant de la société SASU MCD 25
- que le bail sera d'une durée de 3 ans à compter du 15 juin 2019 avec un loyer initial de 300,00€ TTC,
- que la caution sera d'un mois,
- autorise le Maire ou son représentant à signer le bail.

## **7/ACHAT PARCELLE AA411 – RUE DE BASSAND**

### **Délibération du Conseil Municipal 2019/057**

Afin de sécuriser le trottoir bordant la RD11 (Rond point de la vierge et rue de Bassand) notamment en améliorant la visibilité et le cheminement piéton, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé d'acquérir la parcelle AA411 d'une superficie de 18ca auprès de la SCI OZER.

Cette acquisition se fera prix d'achat négocié de 75 €/m<sup>2</sup> soit un montant de 1 350,00 € auquel il convient d'ajouter 202,00 € au titre des frais d'acquisition;

Cette transaction sera réalisée auprès de maître Caroline LAMBERT, notaire des vendeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- approuve l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée AA411 d'une superficie de 0ha00a18ca au prix de 75 € du m<sup>2</sup>,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à régler le montant de l'acquisition et de signer tous les actes y afférents, sachant que l'ensemble des frais, notamment notariés seront à la charge de la commune.

# RAPPORTS DES COMMISSIONS

## COMMISSION URBANISME

### Compte rendu de la réunion du lundi 27 mai 2019

Convocation en date du 22 mai 2019.

**Présents** : M. BAULIEU Jean-Louis, Mme BORRINI Catherine, Mme DELESSARD Martine, M. PREIONI Claude, M. SOUDY Aymeric ;

**Absent** : M. GUYOT Pascal,

#### ➤ PC :

- Demande de modificatif de permis de construire en cours de validité, pour construction d'une piscine de 7m X 3m, à l'angle du chemin de La Combe et rue du Clousey.

*Avis favorable de la commission.*

- Demande de permis de construire pour une maison d'habitation de 111m<sup>2</sup> sur parcelle AB483, rue Champey.

*Parcelle hors lotissement. PVR déjà payée.*

*Avis favorable de la commission, sous réserve du règlement du PLU.*

- Demande de permis de construire pour un abri à ossature bois et toiture en tuiles comprenant un espace de stationnement non clos et un abri fermé de 9m<sup>2</sup>.

*La commission propose un avis favorable au Conseil Municipal.*

#### ➤ DP et autorisation de clôture:

- DP liée à l'AT déjà déposée, pour SCI PEPSIMMO, rue de la Gare. Projet de mise en conformité pour ERP, modification des façades et rajout de stationnements.

*Avis favorable de la commission pour ces modifications.*

- Dépôt de DP pour construction d'une piscine, 2 rue de la Source.

*Avis favorable de la commission, sous réserve du règlement du PLU.*

- DP pour réfection d'un mur de soutènement, 48 Grande Rue.

*Les ABF doivent être consultés. Avis favorable de la commission.*

#### ➤ CU et certificats communaux :

- Demande de certificat communal, formulée par Maître ZEDET, pour vente du fonds de commerce, 32 Grande Rue.

- Demande de CU d'information pour la parcelle BC6, 64 route de la Belle Etoile, au Champs Charpiot.

- Demande de CU d'information et de certificat communal pour bien sis 15 rue de la Gare.

*Parcelle à proximité d'un emplacement réservé.*

- Demande de CU et certificat communal pour parcelle AC 94, 9B rue de la Gare.
- Demande de CU et certificat communal pour parcelles AA 164, 175, 183, 255, 257, 258, 260, 262, 327, 329, 363, 365 et 368, pour une surface totale de 5082 m<sup>2</sup>, sises 6 rue de l'Eglise.  
*Zone IAU, supportant une OAP ; présence d'une zone humide et emplacement réservé pour cheminement piétons.*
- Demande de CU et certificat communal pour parcelles AA 263, 265, 318, 330, 332, 360, 364 et 366, sises 12 hameau du Coteau.  
*Terrain en zone UB, en limite de la zone IAU.*
- Demande de CU et certificat communal pour parcelles AC 187, 189, 191 et 193, 13 route de Besançon.  
*Bien situé en ZAE, secteur Bois Nord ; à proximité d'installations classées.*

➤ **DIA** :

- pour bien sis 13 route de Besançon : *le bien est en ZAE, périmètre de compétence de la CAGB. Le dossier sera donc transmis au service foncier de la CAGB.*
- Pour terrains à La Planche (dont 15 rue de la Gare).  
*La commission propose au conseil de ne pas préempter.*

➤ **Divers** :

- Dossier vente SCI OZER au profit de la commune : la vente sera signée prochainement
- Modificatif du PLU : le projet a été présenté au Conseil communautaire du 23 mai.

<b>COMMISSION BATIMENTS</b> <b>Compte rendu de la réunion du 27 mai 2019</b>
---

**Présents** : Mme Gillet - Borrini - Simon Bouvret  
Mrs Préioni – Baulieu

**Absente excusée** : Mme Leclerc

**1/ AMENAGEMENT DU LOCAL DES ARCHIVES**

Le local archives au grenier n'étant pas aux normes (service archives de Département) la commission propose de les installer dans le bureau de directeur de l'EMICA. Celui-ci sera transféré dans une partie de l'ancienne salle du conseil après pose d'une cloison et modification de l'éclairage.  
Des devis sont en cours

**2/ LOCAL AU DESSUS DU SALON DE COIFFURE (ENVIRON 50m<sup>2</sup>)**

Location dans l'état – loyer : 300€ mensuel (dernier loyer en 2015 : 260€)  
En 2014, la commission sécurité a donné un avis favorable pour un atelier de bijoux et vente.  
Le diagnostic performance énergétique a été réalisé en 2012 et reste valable jusqu'en 2022.  
Monsieur Steven Menez – SASU MCD25 - est intéressé pour louer le local à partir du 15 juin. Un bail de location commercial sera établi.

La commission propose de louer le local situé au dessus de la coiffeuse à monsieur Steven Menez pour un montant de 300€ par mois.

### **3 EXERCICE SECURITE – CONFINEMENT AU GROUPE SCOLAIRE**

Cet exercice a lieu le 28 mai 2019 avec l'adjudant Fabien Cuenat, référent sécurité.

Des améliorations seraient à apporter pour le système d'alarme, de communication dans les trois bâtiments et le système d'ouverture des portes, car toutes les portes d'entrée devraient être fermées pendant les heures scolaires et périscolaires.

*Mardi 28 mai : l'exercice de confinement avec les enfants s'est bien déroulé*

*L'emplacement des locaux destinés aux archives et à l'Emica est à rediscuter.*

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Trésorerie au 3 juin 2019 : 604 295,72€
- Sur la rue de l'oratoire et le Grand Chemin, les coussins berlinois ont été enlevés lors des travaux de réfection de la voirie. Après discussion et sur proposition de la commission voirie, ils ne seront pas remis en place dans l'immédiat.
- Madame Béatrice RENAULT demande quand la rue Charrière de Perrot sera reliée à la fibre. Il lui a été répondu que l'éligibilité de chaque habitant doit être vérifiée sur le site internet de la société Orange.
- La mairie est détentrice d'une licence IV achetée lors de la fermeture d'un bar. Le gérant de la Pizzeria l'Italia souhaiterait la racheter. Le maire propose au conseil municipal de la conserver dans l'éventualité d'une ouverture d'un bar ou restaurant localisés au centre du village.
- Le club de babyfoot demande une subvention pour aider à financer un membre du club qui va participer au championnat du monde en Espagne.  
Cette demande est refusée.  
Il est toutefois envisager de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine commission Jeunesse et Sports afin de rédiger une charte pour donner un cadre à l'attribution de ces subventions.
- Le recensement des habitants de la commune de Franois aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Des agents recenseurs et le coordonnateur seront nommés par arrêté municipal.



**Liste des délibérations du 3 juin 2019**

N° 2019/051 : Désignation du secrétaire de séance

N° 2019/052: Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 mai 2019

N° 2019/053 : Délégation de signature depuis la dernière séance du Conseil Municipal

N° 2019/054 : Tarification cantine scolaire

N° 2019/055 : Tarification cantine scolaire pour P.A.I.

N° 2019/056 : Location local commercial 28 Grande Rue

N° 2019/057 : Achat parcelle AA411 - Rue de Bassand